

Présents :

François BOCK maire de Gençay préside la séance.

Claude FERRON, Yves GUILLON, Philippe BONNEAUD, Françoise PERIDY, Sarah COLLOBER , Roselyne LACOUTURE, David RANGER, Jean Paul THUBERT, Yves GARREAU, Sylvie DENIS, Sophie VERGNAUD, Dominique GUYONNET, Bernard DAVID, Cécile CERISIER, Fabienne ROUSSEAU GILLES.

Absents excusés avec pouvoir : Fanny BOETSCH, Renaud ROBERT.

Absente excusée: Aurélie BOURREAU.

Suffrages : 18

Secrétaire de séance : Sophie VERGNAUD

Ouverture de la séance 20h00

### **1 – Approbation du compte rendu du 29/08/2019**

Le compte rendu de la réunion du 29/08/2019 adressé préalablement aux conseillers est soumis au vote.

Vote : 18 pour

### **2 – Présentation du résultat de l'inventaire participatif réalisé par PROM'HAIES**

Le maire rappelle au conseil que l'association PROM'HAIES chargée de l'étude des trames « verte et bleue » avait sollicité l'autorisation de procéder à l'inventaire participatif des haies de la commune. L'objectif de cette étude est la préservation de passages « écologiques » pour la faune et la flore entre des réserves de biodiversité.

Cet inventaire résume les opérations de recensement des haies et arbres de la commune, effectuées par une équipe de conseillers et d'habitants pour l'association.

Sur une superficie de 474 hectares, il a été recensé 23 kilomètres de haies au total dont 12 kilomètres de haies arborées, 55 arbres isolés (dont un mériterait un classement d'arbre remarquable) 1,5 m kilomètre d'alignements d'arbres.

L'intérêt de ce constat porte sur la gestion des inondations, les haies favorisant l'infiltration des eaux de pluie et permettant de protéger cultures et habitations.

Des actions doivent être menées pour pérenniser le maillage naturel existant.

Il est proposé d'intégrer cette étude dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

François Bock rajoute que la commune a passé une convention avec la commune de Saint Maurice La Clouère pour effectuer l'entretien des haies au lamier.

Il remercie l'ensemble des acteurs de cet inventaire participatif qui a mobilisé des habitants, des élus et les partenaires de la commune. Le compte rendu sera posté sur le site de la commune.

Une balade commentée sera organisée le vendredi 11 octobre à partir de 17 heures, suivie de la présentation de l'inventaire; un pot de clôture sera offert par la commune.

### **3 – Projet de Maison France Services**

Afin d'améliorer le dispositif des Maisons de Services Aux Publics (MSAP) existantes, l'État a décidé de créer dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la ville des Maisons France

Services. Il contribuera au fonctionnement en versant une dotation forfaitaire de 30 000 €, sous réserve d'une labellisation par l'Etat.

L'objectif du Président de la République est de créer une maison par canton.

La commune de Gençay n'est plus le chef-lieu de canton mais François Bock rappelle l'engagement du Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, Monsieur Olivier DUSSOPT lors de sa visite à Poitiers, au moment où la Direction des Finances Publiques envisageait la fermeture de la Trésorerie de Gençay. Il proposait de soutenir l'implantation d'une Maison de Services prioritairement à Gençay.

Cet engagement a été rappelé à madame la Préfète lors du dépôt de candidature de la commune. Les critères d'ouverture portent sur un accueil du public d'au moins 24 heures et sur au moins cinq jours par semaine.

Ces structures devront proposer à minima les démarches relevant :

- des services des ministères de l'Intérieur, de la Justice,
- des services du ministère des Finances,
- des permanences régulières de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Caisse d'Assurance maladie, de l'Assurance Vieillesse et de la Mutualité Sociale Agricole, de Pôle Emploi ,
- des permanences des chambres consulaires, du syndicat Eaux de Vienne, d'associations comme Soliha et UFC que Choisir.

Si la commune est labellisée, les locaux de l'ancienne trésorerie de Gençay seront utilisés. Une présentation des plans des locaux est effectuée : la Maison France Services disposerait d'une banque d'accueil, de deux bureaux, d'une salle de réunion et de toilettes PMR, le surplus étant occupé par les services du SCOT Sud Vienne.

Concernant l'accueil, il pourrait être envisagé une réorganisation et le transfert du pôle « Carte Nationale d'Identité/ Passeport, actuellement à la mairie, ce qui permettrait d'assurer une ouverture de 5 jours par semaine avec un agent en plus de l'agent spécialement dédié à l'accueil et à l'accompagnement du public.

Il résulte de cette organisation que la commune doit palier financièrement aux carences engendrées par la disparition des services publics en zone rurale, comme la trésorerie de Gençay ou les tribunaux d'instance.

Le poste libre internet de la mairie, proposé par l'Etat il y a 1 an, n'a toujours pas été mis en place, la commune entendant protester contre le désengagement de l'Etat.

#### **4 – Erasmus – subvention de la coopérative scolaire**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en date du 23 juillet 2019, il a signé une convention avec l'agence Erasmus pour le compte de l'école de Gençay. Deux enseignants (Mme BAILLOT et M. PARADOT) ont établi un projet Mobilité Erasmus avec l'Allemagne, dans le cadre du jumelage et ont obtenu une subvention de l'Agence Nationale.

La mairie a reçu cette subvention et il convient de délibérer afin de la reverser à la coopérative scolaire. Les montants sont de 1 100 € pour le voyage (billets de train, métro, repas) et de 1400€ pour le soutien organisationnel, soit 2 500 € au total.

Vote : 18 pour

## **5 – Demande financière EHPAD participation géronto'challenge**

François Bock présente le projet de l'EHPAD de Gençay qui souhaite inscrire cinq résidents de la résidence autonomie au Géronto'Challenge organisé par la MSA SERVICES POITOU.

Ce challenge qui s'adresse à toutes les personnes qui résident en établissement a pour vocation de sensibiliser les résidents et les soignants-accompagnants, aux bonnes pratiques nutritionnelles, de promouvoir l'activité physique et de leur redonner un rôle social.

Cette dernière sollicite une subvention de 100€.

La proposition est acceptée à l'unanimité. La facture sera payée directement par la commune.

Vote : 18 pour

## **6 – Questions diverses**

- Campagne de distribution de comprimés d'iode :

Suite à l'utilisation par les services de l'Etat d'un fichier ancien, toutes les personnes n'ont pas reçu de bon de retrait.

Pour les personnes n'ayant pas reçu de bon de retrait, il leur suffit de se présenter dans une des deux pharmacies avec un justificatif de domicile pour obtenir la délivrance d'une boîte de comprimés et d'être ainsi enregistrées dans le fichier des services de l'Etat.

- François Bock informe le Conseil municipal de sa candidature aux prochaines élections municipales de mars 2019. Il invite tous les conseillers à venir se joindre à lui sur la liste qu'il va constituer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 31 octobre 2019 à 20h00.

Sophie VERGNAUD